

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022



Concepteur et fabricant de solutions LED

NOS RÉALISATIONS



Exposition « c'est la fête » à Bruxelles
Procédés Hallier



Masque de beauté OVE

SOMMAIRE

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....4

1. Evènements du 1^{er} semestre 20224
2. Activité du Groupe.....5

02

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIEL 2022.....9

1. Compte de résultat consolidé 9
 2. Bilan consolidé..... 10
 3. Tableau de variation des capitaux propres 11
 4. Tableau des flux de trésorerie consolidés 12
 5. Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés 13
- Aspects généraux..... 14
- Notes relatives au compte de résultat..... 17
- Notes relatives au bilan..... 22

ÉVÈNEMENTS DU 1^{er} SEMESTRE 2022 ET INCIDENCE SUR LES COMPTES

Cession d'une parcelle de terrain à Barentin

Début janvier 2022, le Groupe a cédé une parcelle de son site de Barentin, non nécessaire au développement de l'activité et dont Lucibel était restée propriétaire. Cette cession a permis au Groupe d'encaisser 589 K€ et de réaliser une plus-value de l'ordre de 540 K€.

Résultats très positifs de l'étude clinique menée sur le masque de beauté OVE

Le semestre a également été marqué par l'annonce de résultats très positifs de l'étude clinique menée sur le masque de beauté OVE commercialisé depuis juillet 2021 par Lucibel.le Paris, filiale détenue à 100% par Lucibel. Ce masque de beauté utilise le principe de la photobiomodulation par la lumière LED, domaine dans lequel Lucibel est experte depuis plusieurs années.

Les résultats de l'étude attestent de l'efficacité remarquable du masque sur un certain nombre de paramètres cosmétiques, dont la réduction de la profondeur des rides et l'amélioration de l'élasticité de la peau du visage. Ces résultats très probants confirment la performance des solutions cosmétiques proposées par le Groupe.

Augmentation de capital suite à l'exercice de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR)

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 25 juin 2019, aux termes de sa 8^{ème} résolution, la Société a décidé de procéder à une attribution gratuite de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR). Le 30 juillet 2020, chaque actionnaire de LUCIBEL a reçu gratuitement un BSAR par action détenue. Sur la base du capital de la Société à cette date, 14 193 496 BSAR ont été émis, quatre BSAR permettant de souscrire à une action nouvelle LUCIBEL au prix d'exercice par action de 1 €.

Sur le 1^{er} semestre 2022, 2 320 456 BSAR ont été exercés donnant lieu à la création de 580 114 actions nouvelles, soit une augmentation de capital, prime d'émission incluse, de 580 K€.

Au 30 juin 2022, le nombre de BSAR encore en circulation était de 9 028 592, donnant droit jusqu'au 29 juillet 2022 inclus, à la création de 2 257 148 actions nouvelles, soit une augmentation de capital potentielle de 2 257 148 €, prime d'émission incluse.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2022 du groupe Lucibel (« le Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2022. Les chiffres présentés dans ce rapport n'ont pas été audités, sauf ceux relatifs au 31 décembre 2021.

Données non auditées en K€	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	4 006	5 051
Excédent brut d'exploitation	(1 069)	(1 073)
Résultat d'exploitation	(1 158)	(1 302)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat financier	(24)	(20)
Résultat exceptionnel	530	(115)
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net	(652)	(1 436)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Lucibel au 1^{er} semestre 2022 est quasiment stable par rapport au chiffre d'affaires du 2nd semestre 2021 (-3%) et en baisse de 21% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2021.

Les évolutions sont contrastées selon les entités :

- **Procédés Hallier**, spécialiste en éclairage muséographique, voit son chiffre d'affaires progresser de 4% par rapport au 1^{er} semestre 2021, ce qui constitue une belle performance dans le contexte d'attente pré-électorale qui a prévalu en France. Les principaux succès commerciaux remportés par Procédés Hallier au 1^{er} semestre 2022 concernent le musée des Beaux-Arts de Nantes, le palais des congrès de la ville de Vichy, le musée de l'Armée et le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.
- **Lucibel.le Paris**, filiale du Groupe en charge de la commercialisation de solutions cosmétiques utilisant la technologie LED, enregistre une croissance de son chiffre d'affaires de 5% par rapport au 1^{er} semestre 2021. Cette croissance est prometteuse, dans la mesure où les salons qui se sont tenus au 1^{er} semestre 2022 ont connu une fréquentation plus faible qu'avant la crise sanitaire, ceci dans un contexte économique marqué par les inquiétudes des ménages sur leur pouvoir d'achat. Lucibel.le Paris, qui peut s'appuyer sur une avance technologique incontestable dans le domaine de la photobiomodulation par lumière LED et sur des produits au design très élégant, se positionne désormais comme un nouvel acteur dans le secteur du luxe.
- L'activité de **Lucibel SA**, qui intervient sur les marchés tertiaires et inclut l'activité de Lorenz Light Technic enregistre une baisse de 31% par rapport au 1^{er} semestre 2021. Cette baisse de chiffre d'affaires s'explique essentiellement par les difficultés opérationnelles de l'activité Lorenz Light Technic et par les conséquences de la crise sanitaire qui a conduit à des annulations de projets dans le secteur de l'immobilier de bureaux et a provoqué des pénuries de composants électroniques sur les marchés internationaux, ce qui a retardé la livraison de plusieurs affaires significatives.

Répartition du CA selon la zone géographique des clients facturés	30/06/2022	30/06/2021
France	3 873	4 673
Export	133	378
Total	4 006	5 051
Part du CA réalisé avec des clients internationaux	3,3%	7,5%

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international représente 3,3% du chiffre d'affaires du Groupe sur le 1^{er} semestre 2022 contre 7,5% sur le 1^{er} semestre 2021.

Marge brute

Données non auditées en K€	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	4 006	5 051
Achats consommés	(1 846)	(2 572)
Marge brute	2 160	2 478
en % du CA	53,9%	49,1%

Au 30 juin 2022, la marge brute s'établit à 2 160 K€ contre 2 478 K€ au 30 juin 2021 et représente 53,9% du chiffre d'affaires contre 49,1 % sur le 1^{er} semestre 2021.

Dans le contexte de pénurie de matières premières et de fortes tensions sur les prix des composants au niveau mondial, la nette amélioration du taux de marge brute au 1^{er} semestre 2022 constitue une réelle performance.

Cette hausse du taux de marge brut moyen s'explique essentiellement par le recentrage des activités du Groupe sur ses activités à plus forte valeur ajoutée.

Résultat d'exploitation

Sur le 1^{er} semestre 2022, le Groupe Lucibel a enregistré une perte d'exploitation consolidée de 1 158 K€, contre une perte de 1 302 K€ au 30 juin 2021.

Les charges externes sont restées quasiment stables entre les deux exercices à 1 617 K€ contre 1 610 K€ sur le 1^{er} semestre 2021.

Les charges de personnel enregistrent une baisse sensible, de l'ordre de 15%, entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022, ce qui traduit les efforts du Groupe pour mettre en adéquation sa structure de coûts avec son activité.

Les autres produits et charges d'exploitation restent au même niveau que sur le 1^{er} semestre 2021.

La diminution des dotations aux amortissements et aux provisions provient essentiellement de la diminution des dotations aux amortissements sur les actifs circulants.

Résultat net

Après prise en compte d'un résultat financier négatif de 24 K€ et d'un résultat exceptionnel positif de 530 K€ correspondant à la plus-value réalisée début 2022 sur la cession d'une parcelle de terrain du site de Barentin dont le Groupe était resté propriétaire, la perte nette du semestre s'établit à 652 K€, contre une perte de 1 436 K€ sur le 1^{er} semestre 2021.

Bilan

Au 30 juin 2022, les capitaux propres consolidés s'élèvent à (1 624) K€. Compte tenu d'une trésorerie brute disponible de 474 K€ au 30 juin 2022, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 5 179 K€.

Trésorerie

Sur le 1^{er} semestre 2022, le Groupe a mobilisé de la trésorerie disponible pour couvrir ses opérations d'exploitation à hauteur de 1 221 K€. La cession de la parcelle de Barentin a permis de couvrir une partie de ces besoins (plus-value de 537 K€), de même que l'augmentation de capital résultant de l'exercice de bons de souscription remboursables en actions (BSAR) qui a généré des encaissements d'environ 560 K€, nets de frais.

Sur le 1^{er} semestre 2022, le Groupe a également remboursé des échéances bancaires et avances de la région Normandie à hauteur de 302 K€. Au 30 juin 2022, le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 474 K€.

Au cours du mois de juillet 2022, des exercices de BSAR ont permis à Lucibel de renforcer ses fonds propres à hauteur d'un montant de 1,3 M€.

Par ailleurs, comme annoncé le 22 juillet 2022, Lucibel a signé un accord de partenariat avec l'investisseur suisse Nice & Green sur la mise en place d'un financement d'un montant cible de 1,7 M€ afin de renforcer ses fonds propres. L'objectif de ce financement supplémentaire est notamment de permettre au Groupe d'accélérer dans le domaine de la cosmétique par la lumière.

Ce programme de financement, qui diffère fondamentalement des schémas classiques d'OCA ou d'OCABSA, offre une grande flexibilité à Lucibel et permet in fine au groupe Lucibel de percevoir 94.5% des fonds encaissés par Nice & Green suite à leurs cessions sur le marché ou en gré à gré de titres Lucibel. Ce schéma, moins coûteux pour Lucibel qu'une augmentation de capital classique et dont la dilution maximale serait de 8,16 %, est suspendu depuis le 9 août 2022, à la demande des dirigeants de Lucibel, car le cours de bourse de la société est devenu inférieur au seuil minimum fixé par Lucibel à Nice & Green. Aucune opération sur l'action Lucibel n'a donc été effectuée par Nice & Green depuis cette date.

Perspectives 2022 et 2023

L'expertise forte acquise depuis 2009 dans l'éclairage LED permet à Lucibel de bénéficier d'une avance technologique dans la cosmétique par la lumière alors que le secteur de la cosmétique est à l'aube d'une révolution sous l'irruption de la technologie LED dans les protocoles de soins.

Cette expertise et ces perspectives permettent au groupe Lucibel d'ambitionner de faire de la marque Lucibelle Paris LA référence en matière de cosmétique par la lumière dans le secteur du luxe.

Lucibel a annoncé le 25 juillet 2022 un accord de partenariat majeur avec DIOR par lequel DIOR va déployer dans ses spas, dans une trentaine de pays, les versions professionnelles de son masque de beauté OVE.

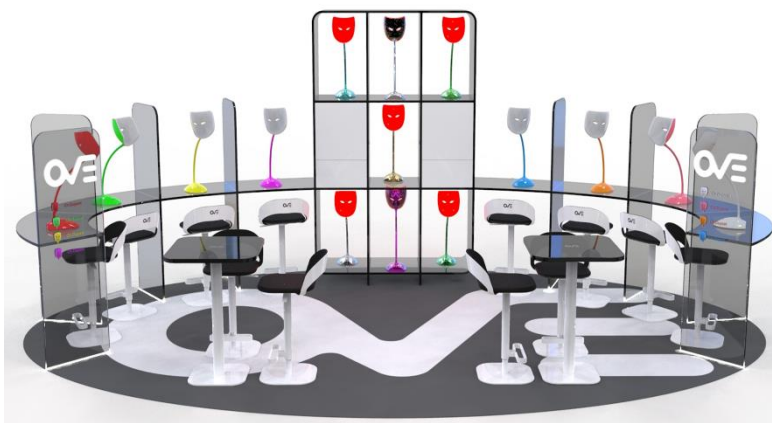
DIOR proposera également à ses clients la version BtoC du masque OVE dans ses boutiques et sur son site internet. Les premières livraisons des masques de beauté OVE à DIOR dans le cadre de ce partenariat interviendront dès le 4^{ème} trimestre 2022.

Lucibel mettra sur le marché en décembre 2022 les deux versions professionnelles de son masque de beauté OVE, qui seront livrées à DIOR mais également à d'autres clients, en France et à l'international.

En 2023, Lucibel mettra sur le marché des séries personnalisées et limitées de son masque de beauté OVE, ainsi qu'une tablette flexible permettant de traiter par photobiomodulation par lumière rouge d'autres zones du corps. D'autres développements cosmétiques sont en cours mais le groupe souhaite les tenir confidentiels à ce stade.

Au-delà de l'accord de partenariat sur le masque de beauté OVE, Lucibel poursuit sa coopération avec DIOR sur d'autres applications cosmétiques, dans l'objectif de mettre à disposition des clients de DIOR de nouvelles solutions disruptives en 2023 et 2024.

En complément de ses réseaux de vente existants (site internet www.lucibelleparis.com, équipe de vente directe indépendante et distributeurs internationaux, qui ont généré un chiffre d'affaires de plus d'1 M€ en 2021, +25% vs 2020), LUCIBEL développe un concept de « beauty corner » qui sera déployé à partir de 2023. L'objectif est de vendre des masques OVE dans un cadre très design et raffiné au sein de grands magasins et lieux premium.



En raison de la montée en puissance rapide de son activité cosmétique, notamment suite au partenariat avec DIOR, la rentabilité du groupe Lucibel devrait s'améliorer rapidement.

Commentaires sur les principaux risques et incertitudes

Dans leur ensemble, les facteurs de risques mentionnés dans le document de base enregistré sous le numéro I.14- 014 et visé par l'AMF n'ont pas subi de modifications.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT

Données non auditées en K€	Notes	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	4	4 006	5 051
Achats consommés	5	(1 846)	(2 572)
Marge sur achats consommés en % du chiffre d'affaires		2 160 53,9%	2 478 49,1%
Charges externes	6	(1 617)	(1 610)
Charges de personnel	7	(1 844)	(2 165)
Impôts et taxes		(61)	(84)
Autres produits d'exploitation	8	316	310
Autres charges d'exploitation		(24)	(1)
Excédent brut d'exploitation		(1 069)	(1 073)
Dotations nettes des reprises aux amortissements et provisions	9	(89)	(229)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 158)	(1 302)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 158)	(1 302)
Résultat financier	10	(24)	(20)
Résultat courant des sociétés intégrées		(1 182)	(1 322)
Résultat exceptionnel	11	530	(115)
Impôt sur les bénéfices	12		
Résultat net des sociétés intégrées		(652)	(1 436)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence			
Intérêts minoritaires			
Résultat net		(652)	(1 436)
Résultat net par action		(0,04)	(0,10)
Résultat net dilué par action	13	(0,04)	(0,10)

2. BILAN

ACTIFS Données consolidées en K€	Notes	30/06/2022 (*)	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	14	3 322	3 314
<i>dont écart d'acquisition</i>		2 117	2 117
Immobilisations corporelles	15	290	391
Immobilisations financières		172	188
Total actif immobilisé		3 784	3 892
Stocks et en-cours	16	3 445	3 205
Clients et comptes rattachés	17	266	613
Autres créances et comptes de régularisation	18	1 620	1 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	474	983
Total actif circulant		5 804	6 433
TOTAL ACTIF		9 588	10 325

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Données consolidées en K€	Notes	30/06/2022 (*)	31/12/2021
Capital	20	2 920	2 811
Primes liées au capital		985	534
Réserves de conversion groupe		(216)	(214)
Réserves et résultats accumulés		(5 312)	(4 661)
Total Capitaux propres		(1 624)	(1 530)
Intérêts hors groupe		1	-
Autres fonds propres	21	892	975
Provisions	22	512	569
Emprunts et dettes financières	23	4 759	4 970
Fournisseurs et comptes rattachés	24	1 756	1 918
Autres dettes et comptes de régularisation	25	3 292	3 423
Total Dettes		9 807	10 311
TOTAL PASSIF		9 588	10 325

(*) données non auditées

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€ sauf nombre d'actions	Capital		Primes d'émission	Actions propres	Réserves et résultats accumulés	Ecart de conversion	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère
	Nbre d'actions	Montant					
Au 31/12/2020	14 911 622	2 808	523	(375)	(1 360)	(194)	1 402
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	18 146	3	10				14
Résultat net de la période					(2 926)		(2 926)
Ecart de conversion						(19)	(19)
Autres variations							-
Au 31/12/2021	14 929 768	2 811	534	(375)	(4 286)	(213)	(1 530)
Réduction de capital							-
Augmentation de capital	580 114	109	451				560
Résultat net de la période					(652)		(652)
Ecart de conversion						(3)	(3)
Autres variations							-
Au 30/06/2022 (*)	15 509 882	2 920	985	(375)	(4 938)	(216)	(1 624)

(*) données non auditées

4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Données non auditées en K€	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net consolidé	(652)	(1 436)
Quote-part de résultat des entités mises en équivalence	-	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants constatée dans la ligne de variation des créances clients et des stocks ci-dessous)	145	180
Gains ou pertes sur cession	(540)	15
Produit / Charge d'impôt différé sur le résultat	-	-
Marge brute d'autofinancement (A)	(1 047)	(1 241)
Variation des stocks	(240)	83
Variation des créances clients	374	562
Variation des dettes fournisseurs	(480)	(370)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	173	(228)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (B)	(1 221)	(1 193)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(17)	(83)
Décaissements liés aux frais de développement immobilisés	(149)	(143)
Décaissements liés aux prêts et dépôts	(0)	(12)
Subvention d'investissement reçue	(0)	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	597	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	16	
Flux de trésorerie liés aux opérations de regroupement d'entreprise		(40)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (C)	446	(278)
Augmentation de capital de la société mère	560	17
Cession (acquisition) d'actions propres		-
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (y.c avances conditionnées)	(302)	(357)
Emission d'emprunts et de dettes financières	7	387
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (D)	265	47
Incidence des variations des cours de devises (E)	1	-
Variation de trésorerie nette (B+C+D+E)	(508)	(1 425)
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	<i>980</i>	<i>2 514</i>
<i>Trésorerie à la clôture</i>	<i>472</i>	<i>1 089</i>

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ASPECTS GÉNÉRAUX 14

Note 1	Comptes consolidés et principes comptables.....	14
Note 2	Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises	16
Note 3	Secteurs opérationnels	16

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT..... 17

Note 4	Chiffre d'affaires	17
Note 5	Achats consommés.....	17
Note 6	Charges externes.....	18
Note 7	Effectifs et charges de personnel.....	18
Note 8	Autres produits d'exploitation.....	19
Note 9	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
Note 10	Résultat financier	20
Note 11	Résultat exceptionnel.....	20
Note 12	Impôts sur les bénéfices	20
Note 13	Résultat par action	21

NOTES RELATIVES AU BILAN..... 22

Note 14	Immobilisations incorporelles.....	22
Note 15	Immobilisations corporelles.....	24
Note 16	Stocks	24
Note 17	Clients et comptes rattachés.....	25
Note 18	Autres créances et comptes de régularisation.....	25
Note 19	Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
Note 20	Capitaux propres et informations sur le capital.....	26
Note 21	Autres fonds propres.....	26
Note 22	Provisions.....	27
Note 23	Emprunts et dettes financières	27
Note 24	Fournisseurs et comptes rattachés.....	29
Note 25	Autres dettes et comptes de régularisation	29

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 30

Note 26	Événements post-clôture	30
---------	-------------------------------	----

ASPECTS GÉNÉRAUX

Informations relatives à l'entreprise

Fondée par Frédéric Granotier, LUCIBEL est une société française experte en technologie LED, présente dans l'éclairage et dans les nouvelles applications permises par la LED au-delà de l'éclairage. Le groupe LUCIBEL est notamment pionnier dans les domaines de la cosmétique et du bien-être par la lumière LED et de l'accès à internet par la lumière (LiFi). LUCIBEL conçoit et fabrique ses produits en France et collabore étroitement avec des médecins mondialement reconnus pour leur expertise sur l'impact de la lumière sur la peau ou sur le rythme circadien.

La société mère du Groupe, Lucibel SA (la « Société ») est une société anonyme, régie par les dispositions de la loi française et dont le siège social est situé à Barentin (France).

Le Groupe Lucibel compte 64 collaborateurs au 30 juin 2022 et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 4 006 K€ au cours des six premiers mois de l'exercice 2022.

NOTE 1 – Comptes consolidés et principes comptables

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2022 du groupe Lucibel ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

Ce nouveau règlement s'applique aux comptes consolidés afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette première application est prospective puisqu'elle porte sur les opérations et contrats survenant après la date de première application.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2022 du Groupe Lucibel n'ont pas été audités. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2022.

Financement et continuité d'exploitation

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les besoins de financement de la Société ont été couverts

- par la cession d'une parcelle de terrain à Barentin dont le Groupe était resté propriétaire, à hauteur de 589 K€ ;
- par l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSAR (560 K€ nets de frais).

Au 30 juin 2022, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 474 K€ et de capitaux propres négatifs à hauteur de 1 624 K€. A cette date, l'endettement total du Groupe s'élève à 5 651 K€ (dont 892 K€ d'avances conditionnées).

Postérieurement au 30 juin 2022, le Groupe a encaissé 1,3 M€ résultant de l'exercice des BSAR attribués en juillet 2020 et dont la date d'échéance était fixée au 29 juillet 2022.

Par ailleurs, le 22 juillet 2022, le groupe Lucibel a signé un accord de partenariat avec l'investisseur suisse Nice & Green sur la mise en place d'un financement d'un montant cible de 1,7 M€ afin de renforcer ses fonds propres.

Ce programme de financement a été suspendu depuis le 9 août 2022, à la demande des dirigeants de Lucibel, car le cours de bourse de la société est devenu inférieur au seuil minimum fixé par Lucibel pour intervenir sur le titre. Aucune opération sur l'action Lucibel n'a donc été effectuée par Nice & Green depuis cette date.

Sur la base de ces éléments et des prévisions de trésorerie du Groupe, les comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2022 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Jugement et recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite, de la part de la Direction de Lucibel, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs et des passifs, sur ceux des produits et des charges, et sur l'information donnée dans les notes aux états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont déterminées à partir de l'expérience opérationnelle accumulée, de données de marché disponibles et sur la base d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs dans l'application des principes comptables retenus par le Groupe. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Lucibel pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les estimations retenues qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers portent notamment sur les éléments suivants :

- Appréciation de la valorisation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée indéterminée

Le Groupe LUCIBEL considère qu'il n'y a pas de durée d'utilisation limitée aux écarts d'acquisition et aux marques comptabilisés à l'actif de son bilan. En conséquence, ces éléments incorporels ne font pas l'objet d'un amortissement mais de tests de valeur à la clôture de chaque exercice.

- Reconnaissance des frais de développement à l'actif

Lucibel consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, Lucibel doit effectuer des jugements et interprétations pour la détermination des frais de développement qui doivent être capitalisés lorsque les six critères définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2020-01 du 6 mars 2020 sont satisfaits.

- Provisions

Lucibel peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par Lucibel dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à sa charge. Lucibel met en œuvre des jugements et des interprétations afin de déterminer sa meilleure estimation du risque encouru et d'établir le niveau de provisionnement du risque. Les provisions sont présentées en note 22.

- Change

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont les suivants (pour un euro) :

Devises		Taux de clôture 30/06/2022	Taux Moyen 1 ^{er} semestre 2022	Taux de clôture 31/12/2021	Taux Moyen 2021
AED	Dirham EAU	3,85000	4,01440	4,17880	4,33401
CHF	Franc Suisse	0,99600	1,02462	1,03310	1,08141
CNY	Yuan	6,96240	7,04172	7,19470	7,63402
HKD	Dollar de Hong Kong	8,14930	8,49475	8,83330	9,19880
MAD	Dirham Marocain	10,65000	10,56108	10,47215	10,62434

NOTE 2 – Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises

Au 31 décembre 2021, le Groupe a procédé à la transmission universelle de patrimoine de la filiale Lorenz Light Technic au profit de Lucibel SA.

Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2022, le périmètre de consolidation, constitué des filiales consolidées par intégration globale et par mise en équivalence s'établit comme suit :

Nom de la Société	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle 2022	% contrôle 2021
Lucibel SA	France	IG	Société mère	Société mère
Lucibelle Paris	France	IG	100%	100%
Procédés Hallier	France	IG	100%	100%
Lorenz Light Technic (2)	France	IG		100%
Lucibel Africa (3)	Maroc	IG	80%	80%
Lucibel Suisse (3)	Suisse	IG	100%	100%
Diligent Factory (4)	Chine	IG	100%	100%
Lucibel Middle East	EAU	MEQ	40%	40%
SLMS	France	MEQ	50%	50%

(1) IG : Intégration globale, MEQ: Mise en équivalence

(2) société ayant fait l'objet d'une TUP au 31/12/2021

(3) société en cours de liquidation

(4) société en sommeil

NOTE 3 - Secteurs opérationnels

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de Lucibel.

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein du Groupe Lucibel qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions LED.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 4 – Chiffre d'affaires

Au 1^{er} semestre 2022, aucun client n'a franchi le seuil de 10% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement depuis des entités de facturation basées en France et la part du chiffre d'affaires réalisée en prestations de service représente un faible pourcentage du chiffre d'affaires, de l'ordre de 6% sur le 1^{er} semestre 2022.

Répartition du CA selon la zone géographique des entités de facturation	30/06/2022	30/06/2021
France	4 006	5 048
Afrique - Moyen Orient		3
Total	4 006	5 051

Répartition du CA selon la zone géographique des clients facturés	30/06/2022	30/06/2021
France	3 873	4 673
Europe	38	154
Reste du monde	95	224
Total	4 006	5 051

Répartition du CA par nature	30/06/2022	30/06/2021
Ventes de marchandises	3 786	4 594
Prestations de service	220	457
Total	4 006	5 051

NOTE 5 – Achats consommés

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Achats et variation de stock de matières premières	1 190	1 346
Achats et variation de stock de marchandises	451	922
Achats d'études et sous-traitance	109	189
Achats non stockés de matières et fournitures	96	115
Achats consommés	1 846	2 572

Les achats de matières premières ont diminué d'environ 11% entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. Pour rappel, au cours du 1^{er} semestre 2021, le Groupe avait augmenté ses approvisionnements en composants et matières premières afin de ne pas être exposé à un risque de pénurie dans un contexte de fortes tensions sur les approvisionnements. La baisse très significative des achats de produits finis est en phase avec la baisse d'activité enregistrée entre les deux semestres et le recentrage du Groupe sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

Les achats d'études et sous-traitance ont diminué d'environ 42% entre le 1^{er} semestre 2021 et la même période de 2022. Ces achats sont essentiellement réalisés pour les clients de l'activité Lorenz Light Technic qui fait appel à des sous-traitants pour réaliser l'installation de ses luminaires. Or, sur le 1^{er} semestre 2022, l'activité de Lorenz a rencontré de nombreuses difficultés opérationnelles et le recours à ces prestataires a été très limité.

NOTE 6 - Charges externes

Le poste « *Autres Charges externes* » se décompose comme suit :

Données non auditées en K€	30/06/2022	30/06/2021	Variation	
Locations immobilières et charges locatives	302	340	(39)	(11%)
Autres locations (véhicules, matériel)	75	85	(11)	(12%)
Etudes et recherches	0	48	(48)	(100%)
Entretiens et réparations	149	61	88	145%
Assurances	37	59	(21)	(36%)
Commissions	147	186	(39)	(21%)
Honoraires	303	316	(13)	(4%)
Intérim	19	1	19	2492%
Publicité	97	82	15	19%
Transports sur achats	208	144	65	45%
Transports sur ventes	69	96	(27)	(28%)
Frais déplacements - Missions - Réception	79	73	6	8%
Frais postaux et téléphone	56	58	(2)	(3%)
Services bancaires	43	23	19	83%
Autres	33	38	(5)	(14%)
Total	1 617	1 610	7	0%

Les charges externes sont restées quasiment stables entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. Cependant des évolutions contrastées apparaissent suivant les postes :

- Le poste « *Locations immobilières et charges locatives* » enregistre une baisse de 11% du fait de la fermeture des locaux de Rueil-Malmaison que Lucibel occupait jusqu'en janvier 2022.
- L'augmentation significative des frais d'entretiens et réparations s'explique notamment par les travaux de mise en conformité du site de Barentin. Les dépenses pour ce programme ont été engagées principalement au cours du 1^{er} semestre 2022.
- La hausse des coûts de transport sur achats de 45% est directement liée à la hausse des coûts de transport nationaux et internationaux du fait de l'augmentation du coût des carburants. La tension sur le marché des approvisionnements a également entraîné certains surcoûts pour le transport afin de récupérer au plus vite certains composants et servir les clients du Groupe dans les meilleurs délais.
- La baisse des commissions et des coûts de transport sur ventes s'explique par la baisse d'activité.

Les autres charges externes restent stables entre les deux exercices.

NOTE 7 - Effectifs et charges de personnel

Au 30 juin 2022, le Groupe compte 64 collaborateurs.

Sur le 1^{er} semestre 2022, les charges de personnel, s'élèvent à 1 844 K€ contre 2 165 K€ sur la même période de 2021. Cette diminution d'environ 15 % s'explique par les mesures prises par le groupe en 2021 pour ajuster ses charges de personnel à son activité.

NOTE 8 - Autres produits d'exploitation

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Production stockée	(2)	(13)
Frais de développement capitalisés	139	157
Subvention d'exploitation	2	5
Autres produits	155	159
Transfert de charges	22	1
Total	316	310

Les frais de développement capitalisés, qui correspondent à une partie des frais de personnel de recherche portée par la maison mère, sont en légère diminution sur le 1^{er} semestre 2022 par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le poste « *Autres produits* » comprend notamment la quote-part de plus-value sur la cession du site de Barentin reconnue au titre du 1^{er} semestre 2022 pour un montant de 123 K€, équivalent à celui du 1^{er} semestre 2021.

Le poste « *Transfert de charges* » est principalement constitué par les versements effectués par l'opérateur de compétences (OPCO) de Lucibel au titre d'actions de formation internes réalisées sur le 1^{er} semestre 2022.

NOTE 9 - Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le poste « *Dotations et reprises aux amortissements et provisions* » se décomposent ainsi :

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Dotations / (Reprises) aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles	143	102
Dotations / (Reprises) aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles	59	77
Dotations / (Reprises) provisions sur stock	(82)	8
Dotations / (Reprises) provisions sur créances clients	0	93
Dotations / (Reprises) provisions	(31)	(51)
Total	89	229

NOTE 10 - Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Dotations aux amortissements et provisions	(1)	(10)
Intérêts et charges assimilées	(22)	(12)
Différences négatives de changes		(4)
Autres charges financières	(1)	(1)
Total des charges financières	(25)	(27)
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise de dotations aux amortissements et aux provisions		
Différences positives de changes		4
Autres produits financiers	1	3
Total des produits financiers	1	7
Résultat financier	(24)	(20)

NOTE 11 – Résultat exceptionnel

En K€	30/06/2021	30/06/2020
Gain /(perte) net(te) sur cession d'immo.	540	
Plus-value de déconsolidation	-	127
Produits / (charges) sur exercices antérieurs	47	
Autres produits / (charges) exceptionnels	(83)	(179)
Reprises / (dotations) aux provisions	26	(69)
Total	530	(122)

La plus-value réalisée sur les cessions d'immobilisations correspond à la plus-value réalisée sur la vente d'une parcelle de terrain du site de Barentin dont le Groupe était resté propriétaire.

Les produits sur exercices antérieurs correspondent à un remboursement de charges du bailleur du site de Barentin au titre de l'exercice 2021.

Les autres produits et charges exceptionnels comprennent principalement les charges du plan de restructuration mis en place par le Groupe pour ajuster sa structure et notamment ses frais de personnel à son activité.

NOTE 12 - Impôts sur les bénéfices

Comme au 1^{er} semestre 201, aucune charge ou produit d'impôt n'a été comptabilisé sur le 1^{er} semestre 2022.

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

En K€	30/06/2022	30/06/2021
Résultat avant impôt hors résultat des mises en équivalence et des activités abandonnées	(652)	(1 436)
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	25,00%	26,50%
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	163	381
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurs non activés utilisés		
Déficits de la période non activés	(167)	(379)
Différentiel de taux	4	(2)
Autres éléments		
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	-	-

NOTE 13 - Résultat par action

Résultat par action	30/06/2022	30/06/2021
Résultat de l'exercice (en K€)	(652)	(1 436)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 239 729	14 917 898
Résultat de base par actions (€ / action)	(0,04)	(0,10)
Résultat dilué par action (€ / action)	(0,04)	(0,10)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSAR, BSPCE et options) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 14 – Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

Au 30 juin 2022, les écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Procédés Hallier	1 626	1 626
Confidence	491	491
Lorenz		
Total	2 117	2 117

Au 31 décembre 2021, le Groupe a réalisé des tests de valeur pour chaque écart d'acquisition et suite à ces tests, a décidé de déprécier intégralement l'écart d'acquisition Lorenz Light Technic (196 K€) et de maintenir ceux de Procédés Hallier et de Confidence.

Aucun élément nouveau n'a conduit le Groupe à réaliser des tests de dépréciation au 30 juin 2022.

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Valeur nette en début d'exercice	2 117	2 313
Mouvement de périmètre		
Perte de valeur en dotation dépréciation des écarts d'acquisition		(196)
Valeur nette en fin d'exercice	2 117	2 117

Autres immobilisations incorporelles

Les acquisitions de la période correspondent principalement à des frais de développement sur des projets lancés en production sur le semestre et en cours de développement à la clôture.

VALEUR BRUTE en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2021	2 313	2 589	706	587	664	100	6 958
Acquisitions					2	149	151
Sorties							-
Variations de périmètre							-
Reclassement et mise au rebut							-
Autres variations				5	0		5
Au 30 juin 2022	2 313	2 589	706	592	667	249	7 115

AMORTISSEMENTS en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2021	(196)	(2 107)	(567)	(135)	(640)	-	(3 644)
Dotations		(98)	(35)		(10)		(143)
Sorties							-
Variations de périmètre							-
Reclassement et mise au rebut							-
Autres variations				(5)	(0)		(5)
Au 30 juin 2022	(196)	(2 205)	(602)	(140)	(650)	-	(3 793)

VALEUR NETTE en K€	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immo. incorporelles	Immo. incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2021	2 117	482	139	452	25	100	3 314
Au 30 juin 2022	2 117	384	104	452	17	249	3 322

NOTE 15 - Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Total
Au 31 décembre 2021	911	52	638	108	1 709
Acquisitions			14		14
Sorties	(95)	(52)	(11)		(157)
Variations de périmètre					-
Reclassement et mise au rebut					-
Autres variations	3		(0)		2
Au 30 juin 2022	819	-	642	108	1 569

AMORTISSEMENTS en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Total
Au 31 décembre 2021	(805)	-	(476)	(37)	(1 318)
Dotations			(47)	(12)	(59)
Reprises	95		6		101
Variations de périmètre					-
Reclassement et mise au rebut					-
Autres variations	(3)		0		(3)
Au 30 juin 2022	(712)	-	(517)	(49)	(1 279)

VALEUR NETTE en K€	Matériels et outillages – Installations techniques	Terrain et constructions	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	Total
Au 31 décembre 2021	106	52	162	71	391
Au 30 juin 2022	106	-	124	59	290

NOTE 16 – Stocks

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Valeur brute matières premières et composants	2 460	2 283
Valeur brute marchandises	1 734	1 753
Provisions cumulées	(749)	(831)
Valeur nette	3 445	3 205

La valeur nette des stocks au 30 juin 2022 s'établit à 3 445 K€ contre 3 205 K€ au 31 décembre 2021. Elle correspond principalement à la valeur nette des composants et produits solutions LED.

Les provisions pour dépréciation constatées à la clôture du 30 juin 2022 prennent en considération l'obsolescence et les difficultés d'écoulement de certains produits finis.

Au cours du semestre, la variation des provisions sur stocks se décompose comme suit :

En K€	Provisions sur stocks
Au 31 décembre 2021	(831)
Dotations	(658)
Reprises	740
Variations de périmètre	
Au 30 juin 2022	(749)

NOTE 17 - Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Valeur brute	2 163	2 510
Provisions cumulées	(1 897)	(1 897)
Valeur nette	266	613

La forte diminution des créances clients sur le semestre s'explique à la fois par des actions de recouvrement menées notamment auprès des clients de Lucibel SA et des clients de Lorenz Light Technic et également par une amélioration des délais moyens de paiement des clients

Le groupe Lucibel dispose d'un contrat de cessions de créances commerciales sous forme d'affacturage avec Eurofactor concernant les sociétés Lucibel SA et Procédés Hallier. Au 30 juin 2022, le montant total financé par le factor pour le Groupe représente 1 260 K€ contre 1 143 K€ au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de ce contrat, les sociétés ont convenu de vendre, sur une base renouvelable, certaines de leurs créances clients. Conformément aux dispositions des contrats, les sociétés, en tant que cédantes, demeurent exposées aux risques de crédit et de délais de paiement.

Le Groupe bénéficie également d'une assurance-crédit en cas de défaillance de ses clients. Ces contrats s'appliquent aux clients à concurrence de leur limite de crédit. Au-delà, la Société procède à une analyse interne du risque client et demande, si nécessaire, des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit et / ou sécurise le paiement avec un paiement d'avance.

NOTE 18 - Autres créances et comptes de régularisation

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Fournisseurs - avances et acomptes	530	213
Etat – crédit d'impôt recherche	360	334
Créances fiscales et sociales	218	234
Charges constatées d'avance	223	203
Autres créances	289	648
Total des autres actifs courants	1 620	1 632

L'augmentation significative du poste « *Fournisseurs -avances et acomptes* » s'explique par la nécessité pour le Groupe de sécuriser certains achats de composants en versant des acomptes à la commande dans un contexte de tensions sur les approvisionnements.

La créance « *Etat – crédit d’impôt recherche* » enregistrée à hauteur de 360 K€ au 30 juin 2022 correspond, pour le groupe d’intégration fiscale, aux créances de crédit impôt recherche (CIR), soit :

- le CIR 2020 non encaissé au 30 juin 2022 (130 K€) ;
- le CIR 2021 non encaissé au 30 juin 2022 (97 K€) ;
- une quote-part des CIR 2016 et 2017 (76 K€) ;
- le montant estimé du CIR 2022 (48 K€).

A ces montants s’ajoute le Crédit impôt innovation (CII) 2020 non encaissé au 30 juin 2022 à hauteur de 9 K€.

Le poste « *Autres créances* » représente essentiellement le montant des réserves constituées chez le factor suite à la cession des créances clients dans le cadre du contrat d’affacturage ainsi que le montant des retenues de garantie constituée par le factor à l’occasion de ces mêmes cessions.

Ces créances sont, pour l’essentiel, à moins d’un an.

NOTE 19 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Disponibilités	474	983
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme		
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	474	983

NOTE 20- Capitaux propres et informations sur le capital

Au 30 juin 2022, le capital social s’élève à 2 920 K€ et est intégralement libéré. Il est composé de 15 509 882 actions d’une seule catégorie, dont la valeur nominale s’établit à environ 0,1882 euro par action.

Au 30 juin 2022, 8,5 % du capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa société holding. 23,3% des actions sont détenues par NextStage AM, le reste des actions en circulation soit un peu plus de 68% du capital constituant le flottant.

Au 30 juin 2022, 2 320 456 Bons de Souscriptions d’Actions Remboursables (BSAR) ont été exercés donnant lieu à la création de 580 114 actions nouvelles, soit une augmentation de capital, prime d’émission incluse, de 580 K€.

NOTE 21 – Autres fonds propres

Au 30 juin 2022, le montant des « *Autres fonds propres* » était uniquement constitué d’avances conditionnées pour un montant de 892 K€ contre 975 K€ au 31 décembre 2021.

Au cours du 1^{er} semestre 202, la variation de ce poste est liée aux remboursements des avances attribuées par la Région Normandie pour 83 K€. Les remboursements de ces avances sont détaillés dans l’échéancier ci-dessous :

Avances conditionnées	Mise en place	Taux d'intérêt effectif	Au 30 juin 2022	30-juin-23	30-juin-24	30-juin-25
Avance Région Normandie	2011	0,00%	892	190	285	417
Total avances conditionnées			892	190	285	417

NOTE 22 – Provisions

En K€	31/12/2021	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/06/2022
Provisions pour risque produit	134	14	(12)		137
Provisions pour risques	10				10
Provisions pour engagement de retraite	66		(22)		44
Autres provisions	359		(38)		321
Total provisions	569	14	(72)	-	512

La provision pour risque produits couvre notamment les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par le Groupe durant la période de garantie (généralement comprises entre 1 et 3 ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctrices à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les autres provisions pour risques sont évaluées au cas par cas.

Passifs éventuels

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures contentieuses ou précontentieuses qui n'ont pas donné lieu à la constitution de provisions pour risques. Le Groupe estime que la situation financière consolidée ne serait pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable de ces procédures.

NOTE 23 – Emprunts et dettes financières

Au 30 juin 2021, le montant des emprunts et autres dettes financière s'élève à 3 789 K€ contre 3 663 K€ au 31 décembre 2020. L'évolution de ce poste au cours de l'exercice est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/2021	Souscriptions	Remboursements	30/06/2022
Emprunts et dettes bancaires	4 874		(208)	4 666
Emprunts sur contrats de crédit-bail	78		(11)	67
Dépôt / cautionnement reçu	15	5		20
Concours bancaires / intérêts courus	3	1		4
Total emprunts et autres dettes financières	4 970	6	(219)	4 757

Un détail de la composition et de l'échéancier des dettes bancaires est présenté ci-après, étant précisé que dans le cadre des Prêts Garantis par l'Etat (PGE), le Groupe a systématiquement opté pour un amortissement sur 60 mois avec un différé d'un an.

Emprunts	Mise en place	Taux d'intérêt effectif	Au 30 juin 2022	30-juin-23	30-juin-24	30-juin-25	30-juin-26	30-juin-27	30-juin-28
CIC - financement acquisition Confidence - Lucibel	nov-18	2,25%	209	114	95	-	-	-	-
Caisse d'Epargne IDF - Procédés Hallier	juin-19	1,30%	152	101	51				
BPALC - financement Lorenz	nov-19	0,80%	412	140	141	130			
PGE CIC - Lucibel	mai-20	0,70%	490	124	125	126	116		
PGE Caisse d'épargne - Lucibel	mai-20	0,73%	491	124	125	126	116		
PGE BPALC - Lucibel	juil-21	0,73%	501	-	114	125	126	127	11
PGE Crédit agricole - Lucibel	déc-21	0,55%	648		80	161	162	163	82
PGE CIC - Procédés Hallier	mai-20	0,70%	490	124	125	126	116		
PGE BPALC 1 ^{ère} tranche - Lorenz	juil-20	0,73%	602	136	150	151	152	13	
PGE BPALC 2 ^{nde} tranche - Lorenz	mars-21	0,73%	371	23	92	93	93	70	
PGE BPALC - Lucibelle Paris	déc-21	0,73%	231	28	57	58	58	29	
Assurance Prospection Export	juil-05	0,00%	74	74		-	-	-	-
Concours bancaires / Intérêts courus				-	-	-	-	-	-
Total Emprunts bancaires			4 670	988	1 154	1 094	939	402	93

L'emprunt à moyen terme contracté en 2018 auprès de la banque CM-CIC (570 K€ de nominal), est soumis au respect de covenants financiers basés sur les comptes consolidés de Lucibel SA. Ils sont détaillés ci-après :

- Maintien des fonds propres de Lucibel à au moins 10 M€ ;
- Résultat d'exploitation positif à compter du 31 décembre 2019 ;
- Maintien d'un ratio Dettes financières nettes (hors avances conditionnées) sur Fonds propres inférieur à 0,5.

Les covenants sont évalués chaque année sur la base des comptes consolidés annuels. Sur la base des comptes semestriels, le Groupe anticipe que l'un au moins de ces covenants ne sera pas respecté et va donc se rapprocher de la banque CM-CIC pour demander un bris de covenants, de sorte que l'échéancier du contrat ne soit pas remis en question sur les exercices futurs. Au 31 décembre 2022, le capital restant dû au titre de cet emprunt sera de 152 K€.

A l'exception de cet emprunt, les autres financements accordés au Groupe ne comportent pas de covenant financier.

NOTE 24 - Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « *Fournisseurs et comptes rattachés* » inclut le montant des factures non parvenues et s'élève à 1 756 K€ au 30 juin 2022 contre 1 918 K€ au 31 décembre 2021.

NOTE 25 - Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	30/06/2022	31/12/2021
Dettes sur immobilisations		-
Dettes fiscales et sociales	1 287	1 392
Produits constatés d'avance	1 865	1 957
Clients – avoirs à établir, avances et acomptes	56	26
Autres dettes	84	47
Total	3 292	3 423

Le montant des dettes fiscales et sociales a diminué de 105 K€, Lucibel poursuivant le remboursement des dettes sociales reportés en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire.

Le poste « *Produits constatés d'avance* » correspond essentiellement à la valeur résiduelle de la plus-value réalisée sur la cession d'une partie du site de Barentin. La Société a décidé d'étaler celle-ci sur les 10 ans d'engagement de location pris par la Société au moment de la vente, étant rappelé que cette cession n'est pas assortie d'une option d'achat à l'issue de la période de location. La plus-value reconnue au titre du 1^{er} semestre 2022, qui s'élève à 123 K€, est comptabilisée en « *Produits d'exploitation* » tandis que la plus-value résiduelle de 1 664 K€ est comptabilisée en « *Produits constatés d'avance* ».

Ce poste comprend également, à hauteur de 164 K€, l'étalement du produit de crédit impôt recherche (CIR) relatif à des dépenses de développement capitalisées.

Le poste « *Clients avoirs à établir, avances et acomptes* » comprend les remises de fin d'année octroyées aux clients du Groupe pour 11 K€, et 45 K€ d'acomptes reçus par les différentes entités du Groupe.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOTE 29 – Évènements postérieurs à la clôture

Mise en place d'un financement d'un montant cible de 1,7 M€ avec l'investisseur suisse Nice & Green

Le 22 juillet 2022, Lucibel a annoncé la mise en place d'un financement destiné à apporter des moyens financiers supplémentaires au groupe Lucibel pour accélérer dans le domaine de la cosmétique par la lumière.

Ce financement, qui diffère fondamentalement des schémas classiques d'OCA ou d'OCABSA, permet une grande flexibilité pour Lucibel qui a la main pour décider des modalités de sa mise en œuvre : fixation du prix minimum de cession par Nice & Green, détermination du pourcentage maximum des volumes quotidiens échangés et décision de suspendre temporairement ou définitivement le programme à tout moment.

Le plan de financement consiste en l'émission de 5 tranches égales de 300 000 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) qui peuvent conduire à une dilution maximale de 8,16%.

A la date du présent rapport, Nice & Green a cédé seulement 36 288 titres et le programme a été suspendu par la direction du Groupe depuis le 8 août car le cours de l'action Lucibel reste inférieur au seuil minimum fixé pour opérer des cessions.

Fin des exercices de BSAR attribués en 2020

A l'issue du programme d'attribution de BSAR initié en juillet 2020, qui permettait de souscrire une action nouvelle à 1 € pour 4 BSAR exercés, 2 591 197 actions Lucibel ont été émises, générant une augmentation de capital de 2 591 K€ (488 K€ de nominal et 2 103 K€ de prime d'émission). Sur le seul mois de juillet 2022, le montant total des souscriptions a atteint 1,3 M€.

Signature d'un partenariat majeur avec DIOR



Le 25 juillet 2022, le groupe Lucibel a annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec Dior qui entend déployer dans ses spas, dans une trentaine de pays, les versions professionnelles du masque de beauté OVE de LUCIBEL afin de proposer une expérience beauté unique à ses clients.

Dans certains marchés, DIOR proposera également à ses clients la version BtoC du masque OVE dans ses boutiques et sur son site internet, afin de prolonger l'expérience à domicile.

Au-delà de l'accord de partenariat sur le masque de beauté OVE, Lucibel a annoncé la poursuite de sa coopération avec DIOR sur d'autres applications cosmétiques, dans l'objectif de mettre à disposition des clients de DIOR de nouvelles solutions disruptives en 2023 et 2024.

Relations actionnaires

Afin de renforcer ses liens avec la communauté financière, Lucibel a annoncé l'instauration de visio-conférences régulières qui se tiendront lors de chaque publication de comptes, semestriels ou annuels, et lors de chaque évènement majeur (partenariats, acquisitions, ...).

Ces visio-conférences seront accessibles à tous les actionnaires individuels, qu'ils soient ou non actionnaires de Lucibel.

En parallèle, Lucibel a décidé de créer un Club Actionnaires dont la participation est conditionnée à la détention d'au moins 1 000 actions LUCIBEL pendant une durée minimale de 3 mois.

Impact de la crise ukrainienne

Le renchérissement du coût de l'énergie lié à la situation en Ukraine n'a pas encore eu de conséquences financières sur le Groupe à la date d'arrêté des comptes semestriels. Cependant, le Groupe a reçu, début octobre, une information de son fournisseur d'énergie, EDF, remettant en cause les conditions actuelles du contrat de son site de Barentin, ce qui devrait avoir un impact de l'ordre de 130 à 150 K€ par an à compter de 2023. Une partie de cette augmentation sera répercutée par Lucibel aux sous-locataires du site, le Groupe sous louant depuis juin 2022 une partie du site industriel de Barentin.